



Travaux dans l'appart, abus proprio?

Par **quefaire**, le **30/07/2008** à **19:55**

Bonjour,

Voilà la situation est un peu compliquée...

Ma copine loue un appart et vu le loyer élevé, elle comptait partir.

Bref, elle fait une lettre de préavis (donnée à la proprio mais pas d'envoi en recommandé...) pour partir fin juin.

Finalement, la proprio insiste verbalement pour que ma copine reste à l'appart quelques mois de plus, en échange d'une réduction du loyer.

Peu de temps avant de rentrer à Mayotte pour l'été (départ le 13 juillet), ma copine apprend que le loyer sera le même pour juillet et août (à savoir 500 euros).

Le pire, c'est que pendant l'absence du locataire (elle ne rentre que le 23 août), la proprio en profite pour remettre à neuf l'appart (elle avait mentionné verbalement qu'elle ferait quelques menus travaux);

j'y suis passé et j'ai vu un gars qui coupe les plaques de plâtre "au milieu des habits, ordi...", bref un vrai chantier (j'ai pris deux photos).

Ma copine avait fait le chèque du loyer de juillet et j'ai appris que la proprio ne compte rien encaisser pour juillet et août, mais qu'elle compte bien garder la caution de deux mois (1000 euros), sous le prétexte que les lieux ont été occupés au-delà du préavis... La proprio dit aussi qu'elle a loué l'appart à compétence du 29 août et c'est vrai que nous aussi on a plus envie d'y rester.

J aimerais savoir quels sont nos droit exactement....
Quelqu un pour nous conseiller...? Merci à tous.